



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE JULES-VERNE

Procès-verbal
Réunion du 8 octobre 2020 à 18h45

1- Accueil

Mme Hogue souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2- Présences et quorum

Brigitte Gauthier	parent
Sophie Giard	parent
Carmen Teresa Ceballos Martinez	parent
Tiana Ialaina Nandrianina Ramiarinaviro	parent
Jackson Micourt	parent
Emile Medjouwa	parent
Stéphanie Proulx	enseignante
Kafui Amouzou	enseignante
Rachel Martin	enseignante
Isabelle Robitaille	éducatrice
Martin Poulin	technicienne du service de garde
Christine Sirois	directrice adjointe
Julie Soulard	directrice adjointe
Marlène Hogue	directrice

3- Adoption de l'ordre du jour

Mme Hogue fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Brigitte Gauthier, secondé par Martine Poulin et résolu :
que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

4- Nomination au poste de président(e)

Mme Hogue explique brièvement le rôle du président du conseil d'établissement.

Il est proposé par Brigitte Gauthier, secondé par Jackson Micourt et résolu
que Sophie Giard soit nommée présidente du conseil d'établissement.

5- Nomination au poste de vice-président(e)

Mme Hogue explique brièvement le rôle du vice-président du conseil d'établissement.

Aucun parent membre du CÉ accepte le poste de vice-présidente.

6- Nomination au poste de secrétaire

Mme Hogue explique brièvement le rôle du (de la) secrétaire du conseil d'établissement.

Rachel Martin se propose pour être secrétaire du conseil d'établissement. Accepté à l'unanimité. Mme Hogue la remercie sincèrement.

7- Dénonciation de conflit d'intérêt

Mme Hogue informe les membres du conseil d'établissement de l'obligation, pour ces derniers, de dénoncer par écrit à la directrice de l'école tout intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'école. Elle leur précise qu'en cas de conflit d'intérêt, ils doivent s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. (réf. art. 70 *Loi sur l'instruction publique*).

8- Membres de la communauté

Mme Hogue informe les membres du conseil d'établissement que deux représentants de la communauté peuvent faire partie du conseil d'établissement. Ces membres n'ont toutefois pas droit de vote. Il revient aux membres du conseil d'établissement de solliciter des représentants de la communauté.

9- Règles de régie interne 2020-2021

Mme Hogue rappelle aux membres que, chaque année, les règles de régie interne du conseil d'établissement doivent être révisées. Il demande aux membres de prendre connaissance des règles de l'année dernière et de noter s'ils souhaitent apporter des modifications pour l'année 2020-2021. Un suivi à ce sujet sera fait lors de la prochaine réunion.

10- Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 juin 2020

Il est proposé par Mme Giard, secondé par Mme Gauthier et résolu :
que le procès-verbal de la réunion du 10 juin 2020 soit adopté avec les modifications suivantes :

Petites coquilles à certains endroits.

11- Suivi au procès-verbal de la réunion du 11 juin 2019

Mme Hogue mentionne que l'assemblée générale prévue en présentielle s'est déroulée selon un plan B, soit en visioconférence. Les parents membres du CÉ ont apprécié cette nouvelle formule. Mme Hogue mentionne aussi que cela n'a pas eu d'impact sur le nombre de parents présents si on compare aux années antérieures.

12- Période de questions du public

On mentionne qu'il est important que les dates du CÉ soient dans le « Jules-Verne vous informe ».

13- Points en adoption

13.1- Dates des réunions du conseil d'établissement

Mme Hogue présente une proposition de calendrier de dates pour les réunions du conseil d'établissement 2020-2021. Les rencontres auront lieu les jeudis à 18h30.

Il est proposé par Rachel Martin de vérifier que les CÉ ne soient pas la même journée que les rencontres du personnel, puisque tout se fait par visioconférence et le délai est court entre la fin de la première rencontre et le début de la deuxième.

Le calendrier des dates de réunions du conseil d'établissement est adopté à l'unanimité.

14- Points en approbation

14.1- Activités et sorties dans le quartier

Mme Hogue mentionne aux membres du conseil d'établissement que les enseignants organisent, au cours de l'année, diverses sorties dans le quartier (ex. : bibliothèque municipale). Certaines de ces sorties sont parfois décidées à la dernière minute, selon la météo, le déroulement des activités de la classe, etc. Il est donc difficile d'aviser les parents par écrit pour chacune de ces sorties et de les faire approuver au fur et à mesure par le conseil

d'établissement. Mme Hogue demande donc aux membres du conseil d'établissement d'approuver à l'avance les sorties dans le quartier qui seront organisées tout au long de l'année. Elle mentionne que pour l'instant, les sorties sont interdites à cause de la pandémie.

Il est proposé par Stéphanie Proulx, secondé par M. Medjouwa, et résolu :
que le conseil d'établissement approuve à l'avance les sorties qui seront organisées tout au long de l'année.

14.2- Répertoire des formations offertes aux parents

Aucun répertoire de formations pour l'instant n'a été proposée aux parents.

15- Information :

15.1 Mot du représentant au comité de parents

L'assemblée générale des parents du comité de parents a eu lieu le 5 octobre 2020. À l'ordre du jour, il y avait les élections et le vote pour le CA.
La prochaine rencontre est le 26 octobre 2020.

15.2 Mot d'un représentant des enseignants

Aucune information spéciale. Mme Hogue mentionne toutes les adaptations et l'engagement que cela demande aux enseignants depuis le début de l'année scolaire. Elle mentionne que l'équipe école est extraordinaire dans la situation que nous vivons dans nos milieux.

15.3 Mot du représentant du personnel de soutien

Aucune information spéciale. Mme Hogue mentionne toutes les adaptations et l'engagement que cela demande aux éducatrices du SDG depuis le début de l'année scolaire. Cela représente de gros défis au quotidien.

15.4 Mot de la technicienne responsable du service de garde

15.4.1- Portrait de la clientèle

Mme Martine Poulin informe les membres du conseil d'établissement du portrait de la clientèle au service de garde et au service des dîners :

Service de garde : 340 élèves pour 18 groupes
Service des dîners : 293 élèves pour 15 groupes

15.5 Mot de la direction

15.5.1- Portrait de la situation du milieu en lien avec la pandémie

Mme Hogue explique les impacts de la pandémie en lien avec les enfants, personnel et parents, ainsi que ce que cela implique comme ressources humaines, matérielles et financières.

Une vidéo sera envoyée aux parents la semaine prochaine afin de revenir sur des informations importantes qui ont été envoyées par courriel ou sur le site de l'école,

15.5.2- Portrait de la clientèle – rentrée scolaire 2020-2021

Mme Hogue dépose un portrait de la clientèle en date du 30 septembre 2020.

15.5.3- Services aux élèves

Mme Hogue dépose un portrait des services aux élèves pour l'année 2020-2021.

15.5.4- Mesures alimentaires

Mme Souldard informe les membres du conseil d'établissement que la mesure alimentaire est reconduite cette année. Cette mesure consiste à offrir la possibilité à des parents d'acheter, au dîner, un repas au coût de 0,50\$ pour leur enfant. Celui-ci peut manger son repas à l'école ou à la maison.

Cette année, 135 élèves de l'école pourront bénéficier de la mesure alimentaire.

Le programme de mesure alimentaire a débuté aujourd'hui le 8 octobre et se terminera le 4 juin.

Mme Proulx souligne le travail incroyable des parents bénévoles qui ont une tâche incroyable cette année pour la distribution des collations. Nous les remercions beaucoup!

15.5.5- Fête de la rentrée

Mme Sirois informe les membres du conseil d'établissement que la fête de la rentrée habituelle avec le cinéma plein air n'a pu se vivre cette année, vue la pandémie. Par contre, nous avons souligné le début de l'année scolaire avec la distribution de smoothies aux fruits pour tous les élèves.

15.5.6- Cour d'école

Mme Soulard explique l'importance que les parents n'entrent pas sur le terrain de l'école afin de respecter les règles de sécurité.

Nous avons dû modifier les entrées le matin afin de respecter les bulles-classe.

De plus, il y a 3 récréations pour respecter le nombre d'élèves sur la cour d'école et la distanciation.

15.5.7- Photo scolaire

La photo scolaire se déroulera le 13 octobre et les mesures sanitaires seront respectées.

16- Correspondance

17- Divers

18- Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Giard, secondé par Rachel Martin et résolu : que l'assemblée soit levée à 20h01.

Sophie Giard
Présidente du CÉ



M. Micourt (en remplacement à Mme Giard)
Parent membre


Marlène Hogue
Directrice

Adopté le : 5 novembre 2020